

L'identité urbanistique dévoilée

JULIEN GRAF

De vastes espaces verts, des habitations, une maison-tour et un port de batellerie au beau milieu de la zone urbaine: voilà à quoi devrait ressembler le nouveau quartier au bord du lac, entre Bienne et Nidau, à l'horizon 2025.

La société de projet AGGLOlac, qui réunit des représentants des Villes de Bienne et de Nidau et l'investisseur Mobimo SA, a dévoilé hier le concept d'urbanisme avec lequel elle entend poursuivre le développement de ce périmètre jadis occupé par Expo.02. Un collègue d'experts, présidé par l'architecte cantonal de Bâle-Ville Fritz Schumacher, a porté son choix sur le concept «citélac» du bureau biennois Bauzeit Architekten. «Il avait déjà obtenu la première place lors du concours d'idées. Nous avons été confortés dans la conviction qu'il détient le plus grand potentiel pour répondre aux exigences. Le projet est complexe mais réalisable», a appuyé Fritz Schumacher.

Maison-tour et accès à l'eau

Cette annonce intervient après la phase dite de planification test qui s'est déroulée au cours des six derniers mois. A l'issue d'un concours d'idées dont les résultats avaient été présentés début 2014, cinq équipes avaient été retenues pour affiner leur concept d'origine. La population s'était aussi prononcée au cours de «journées ouvertes au public». Au final, le concept du bureau biennois a été choisi à l'unanimité par le jury.

Il prévoit notamment le prolongement du port de petite ba-



Le concept urbanistique «citélac» prévoit la prolongation du port de petite batellerie jusqu'à la rue Docteur-Schneider. Une ou plusieurs tours d'habitation pourraient aussi être érigées dans le secteur. Vers la plage de Bienne, une large zone de verdure sera maintenue. LDD

tellerie, situé vers le restaurant La Péniche, à l'intérieur des terres. Ainsi, le lac s'enfoncera dans la zone urbaine jusqu'à la rue Docteur-Schneider et offrira la possibilité de créer des espaces publics au bord de l'eau. Le quartier devrait pouvoir accueillir quelque 2000 nouveaux résidents. Comme l'a rappelé Christoph Caviezel, CEO du groupe zurichois Mobimo, «toutes les couches de la population devront pouvoir y habiter. Il est dès lors prévu d'y construire différents types de logements, accessibles à tous les revenus. Tout cela sera affiné ultérieurement, lors du concours d'architecture». Les con-

cepteurs de «citélac» imaginent aussi une ou plusieurs maisons-tours d'une vingtaine d'étages au sud du port de petite batellerie. Elles pourraient être érigées, de sorte à offrir un potentiel de densification urbaine.

Maintenir une bande verte

Quant aux magasins, restaurants et autres ateliers, ils seront situés près du port et le long de la rue Docteur-Schneider. Le jury dit aussi avoir veillé à la préservation d'une vaste zone de verdure située entre les plages de Bienne et de Nidau. «Les échanges avec la population ont montré qu'une grande partie d'entre elle tenait au

maintien de cette bande verte qui bénéficiera aussi d'une revalorisation», a fait savoir la maire de Nidau Sandra Hess.

Le comité d'initiative Public-Lac, dont le texte demande justement le maintien de cette zone de verdure, a par ailleurs annoncé qu'il prendrait position aujourd'hui sur le projet «citélac». «Nous voulons rassurer et convaincre la population à ce sujet: Bienne s'engagera pour que les espaces de détente et l'accès à la rive demeurent attractifs et correspondent aux besoins de la population», a observé le maire de Bienne Erich Fehr.

Si ni le périmètre de la plage de

Quoi qu'il en soit, les autorités biennoises et nidowiennes ont une nouvelle fois réitéré l'importance du projet Agglolac, appelé à faire rayonner toute l'agglomération biennoise. «Rendre cet endroit attractif est une chance de rendre toute la région Bienne-Jura bernois-Seeland attractive. Agglolac présente une opportunité unique pour attirer de nouveaux résidents dans un cadre absolument exceptionnel», a insisté le maire de Bienne, vite rejoint par son homologue nidovienne: «De ce quartier naîtra une nouvelle qualité de vie au bord du lac, avec des zones résidentielles, des espaces de travail entourés de vastes zones de loisirs.»

Bienne et Nidau voteront

Bien que la planification-test soit désormais arrivée à terme, le concept «citélac» est loin d'être totalement ficelé. La question des places de parc, la desserte par les transports en commun, la conception de la zone publique au bord de la rive ou encore la présence de vestiges archéologiques dans le secteur constituent autant de points à approfondir. Pour la société de projet AGGLOlac, il s'agira de réexaminer les bases légales concernant la zone de la rive du lac, ce qui sera fait cette année au même titre que l'élaboration d'un plan de quartier.

Les ayants droit de Bienne et Nidau devraient, entre autres, se prononcer sur des transactions foncières d'ici à deux ans. La réalisation de ce quartier d'habitation pourrait alors débuter aux alentours de 2020. ●